

Les experts de l'innovation territoriale

Formations des élu.e.s : période de mi-mandat

*Organisme agréé
par le Ministère pour
la formation
des élus locaux*



*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification Qualité a été délivrée au
titre de la catégorie : **Actions de Formation**

*Une cinquantaine d'expert.e.s
Des centaines d'interventions
Des milliers d'élu.e.s accompagnés !*

Gestions Locales

Qui sommes-nous ?



Gestions Locales est un cabinet d'expert.e.s créé en 1989 par Jean-Pierre MURET, auteur de nombreux ouvrages destinés aux élu.e.s. Notre particularité principale est de sortir du modèle du "tout à Paris", en nous déployant dans l'ensemble du territoire français.

Pascal Nicolle, Président.

Parce que nous mettons en valeur avant tout l'humain, **nous adaptons toujours nos formations**, en fonction des spécificités de vos missions et de celles de votre collectivité. Nous intervenons au plus près des territoires, sur le terrain, et veillons à conjuguer la transmission de connaissances par les expert.e.s comme par l'échange entre élu.e.s.

Gage de professionnalisme, Gestions Locales a obtenu **la certification Qualiopi** délivrée pour nos actions de formation. Ce label souligne le soin que nous mettons à construire, assurer et suivre des formations de qualité.

Nous possédons également **l'agrément du Ministère chargé des collectivités territoriales dédié à la formation des élus locaux**. Il démontre que nous répondons à l'ensemble des critères nécessaires à l'accompagnement de ces mandats, tant dans les moyens humains et techniques que pour l'utilité de notre offre et notre savoir-faire pédagogique.



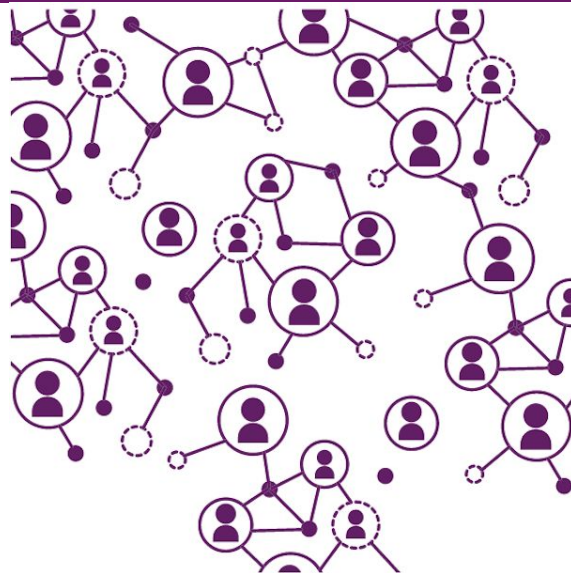
Notre équipe

Les experts de l'innovation

Consultant.e Gestions Locales

Définition

1. *Personne spécialiste de l'innovation territoriale, experte de la sphère politique et du secteur public.*



Notre cabinet est composé d'une trentaine de consultant.e.s.

Anciens ou actuels élus locaux, nationaux, directeurs généraux des services, cadres territoriaux, collaborateurs d'élus,... Leurs multiples expériences assurent la réalisation d'interventions adaptées et de qualité.

Notre équipe pluridisciplinaire intervient sur de nombreux sujets.

Élaborer et faire partager un bilan et ses perspectives, savoir maîtriser la parole politique, optimiser sa présence sur Internet, gérer stratégiquement les finances publiques, connaître ses droits, maîtriser son rôle et faire progresser sa posture d' élu.e, élaborer et dynamiser un projet de territoire, ...

Notre réseau de référent.e.s régionaux, répartis sur l'ensemble de la France, vous permet dès nos premiers échanges d'avoir un interlocuteur de proximité qui vous suivra tout au long de notre accompagnement.

Nos partenaires de l'innovation territoriale constituent au besoin des équipes dimensionnées au plus juste et vous équipe des outils performants les plus pertinents.

Notre approche :

L'ADN de notre pratique

L'accompagnement des élu.e.s locaux constitue notre ADN. Nous faisons le pari de la formation comme moyen de progression, d'émancipation et d'affirmation des élu.e.s. :

Progression

Car nous concevons chaque formation comme une marche d'un parcours sur plusieurs années, en accompagnant l'élu.e étape par étape.

Emancipation

Car nous considérons que les élu.e.s doivent rester dans un rôle stratège vis-à-vis de leurs services mais aussi de leurs partenaires (Organismes financeurs,...).

Affirmation

Car nous voulons aider les élu.e.s à être pleinement acteurs de la décentralisation et du droit à l'expérimentation et à l'innovation.



Durée de nos missions

Nos formations initiales durent une journée de 6h à 7h en présentiel, ou en plusieurs sessions à distance.

A la demande, nous intervenons avec nos spécialistes lors de vos séminaires, de la demi-journée au weekend entier.

Nous réalisons également des forfaits sur mesure comme le suivi régulier de projets.



Profil des stagiaires

Ouverte à toutes et tous, la plupart de nos interventions ne nécessitent aucun pré-requis. (*) Nous réalisons une réunion de préparation avec vous pour nous adapter à vos besoins.

*Certaines de nos missions sont dédiées aux maires, aux élu.e.s majoritaires ou de l'opposition. D'autres approfondissent les connaissances de vos délégations spécifiques.

Votre formation DFEL

Prise en charge à 100%

Un droit pour tous les élus :

Le droit à la formation est ouvert à tous les membres, majoritaires ou minoritaires d'un conseil municipal, d'un conseil communautaire et d'un conseil départemental ou régional.

Le financement de la formation est assuré par votre collectivité locale

Une convention est signée entre Gestions Locales et votre collectivité

Vos frais de déplacement et de séjour vous sont remboursés

Le droit traditionnel à la formation, financé par le budget formation de votre collectivité locale :

Les dépenses de formation des Élus Locaux (DFEL) constituent une dépense obligatoire de la collectivité.

Le droit à la formation des élus est opposable à la collectivité. La formation des élus constitue d'ailleurs une dépense obligatoire. Sous réserve du respect des procédures liées à la dépense publique, la collectivité ne peut donc pas refuser le bénéfice d'une formation à un élu qui formulera une demande en ce sens.

Le budget formation des élus peut aller jusqu'à 20% du montant total des indemnités annuelles des élu.e.s de la collectivité. La répartition de ces crédits se fait par groupe d'élu-es constitués au prorata.

L'équipe de Gestions Locales se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires et bâtir un programme de formation au plus proche de vos besoins quotidiens d'élu.e.s.

Votre formation DIF

Prise en charge à 100%

Le Droit Individuel à la Formation (DIF-Élus) donne droit à 400 euros de formation par an pour tou·te·s les élu.e.s indemnisé.e.s ou non, à tous les échelons. Municipaux, départementaux, régionaux, dans la majorité comme dans l'opposition, etc. **Il est cumulable sur deux ans pour atteindre 800 euros de crédits de formation.**

Un financement assuré via un fond prélevé sur les élu·e·s indemnisé·e·s

Aucune information à fournir à votre collectivité ou à votre employeur

Gestions Locales vous accompagne dans vos démarches administratives

Le but est de permettre aux élus de suivre des formations en lien avec leurs fonctions électives ou des formations facilitant notamment leur reconversion professionnelle après leur mandat.

Le fond prend en charge le coût de la formation ainsi que les frais de déplacement et de séjour des élus dans des conditions similaires à celles des fonctionnaires.

Depuis le 1er janvier 2022, les élus peuvent consulter et mobiliser leurs droits en ligne, grâce à la plateforme [Mon compte formation](#) (cliquez sur le lien).

L'inscription via le système de sécurité "FranceConnect+" est nécessaire, et nous vous recommandons de l'activer dès maintenant. Dans la rubrique "MonCompteÉlu", vous retrouverez nos formations liées à l'exercice de votre mandat, Gestions Locales étant agréé par le Ministère des collectivités territoriales.

L'équipe de Gestions Locales se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires et bâtir un programme de formation au plus proche de vos besoins quotidiens d'élu.e.s.

Notre offre d'accompagnement

LA PÉRIODE DE LA MI-MANDAT



Notre programme de formation s'adapte en permanence à l'agenda réglementaire et aux temps forts de l'actualité des élus locaux. L'année 2023 est l'occasion de faire et de partager un premier bilan à mi-mandat, de dégager de nouvelles perspectives et d'anticiper les prochaines élections.

C'est l'heure de la mi-temps pour les membres des conseils municipaux et des conseils communautaires et métropolitains ! Le moment de faire le point sur ce qui a marché dans la première partie du mandat et ce qui pourrait être amélioré pour la seconde.

Ce mandat avait si mal commencé en pleine crise sanitaire que votre équipe a besoin de se retrouver pour échanger sur le sens de son engagement au service de la collectivité, être armée pour défendre son bilan et afficher une vision commune pour la suite.

Avec ses 35 ans d'expérience, Gestions locales avec ses formateurs spécialisés dans de nombreux domaines vous aide à lever la tête du guidon et à rester maître de vos stratégies et de vos choix.

Dans cet esprit, nous vous proposons aussi bien des séminaires de majorité ou de groupes que des formations individuelles. Des financements existent pour chaque formule. Faites votre choix parmi les formations qui figurent dans notre catalogue, aidez-vous de notre guide pour faciliter votre inscription individuelle et n'hésitez pas à nous contacter pour faire du sur-mesure.

Les dates de nos formations à venir

Elaborer et faire son bilan mi-mandat

A distance:
17/06/2023 et 08/07/2023

En présentiel à Paris :
17/06/2023 et 15/07/2023

Planifier, gérer et promouvoir la transition écologique et énergétique

A distance:
17/06/2023 et 08/07/2023

En présentiel à Paris :
17/06/2023 et 15/07/2023

Projet(s) de territoire: (re)lancer la nouvelle donne participative

A distance:
17/06/2023 et 08/07/2023

En présentiel à Paris :
17/06/2023 et 15/07/2023

Maîtriser la nouvelle donne numérique et ses outils de gestion

A distance:
17/06/2023 et 08/07/2023

En présentiel à Paris :
17/06/2023 et 15/07/2023

Piloter la nouvelle donne financière

A distance:
17/06/2023 et 08/07/2023

En présentiel à Paris :
17/06/2023 et 15/07/2023

ÉLUS LOCAUX

Élaborer et faire partager son bilan de mi-mandat



Objectifs pédagogiques

- Inscrire le bilan de mi-mandat dans un processus de communication : liaison, information, participation, promotion et influence.
- Comprendre et tenir compte des nouvelles données (énergétique, financière et démocratique).
- Comment expliquer et redonner un sens à l'action publique, savoir faire un focus sur le programme du mandat et son évolution.
- Apprendre à créer un espace de dialogue et de participation avec les habitants, pour les remobiliser en lien avec l'ensemble de vos actions.
- Réfléchir sur les perspectives pour la suite du mandat.

Durée et tarif de la formation

D'une durée de 7 heures en présentiel ou de plusieurs sessions à distance, cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Le tarif varie selon le commanditaire et le mode de financement : [contactez-nous](#).



A distance : 17/06/2023 et 08/07/2023

En présentiel : 17/06 et 15/07/2023

Possibilité d'ajouter d'autres dates si suffisamment d'élus

Méthodes mobilisées

- Un exposé clair et synthétique.
- Diffusion d'un support pédagogique powerpoint.
- Interaction avec les participant-e-s.
- Ateliers pratiques avec études de situation.
- Outils : contenu, support de communication, éléments de langages, plan d'actions.



Modalités d'évaluation

- Évaluation de début et de fin de formation pour validation des acquis.
- Rapport d'évaluation et de satisfaction de la formation.
- Attestation de participation.

Retrouvez l'ensemble du programme sur notre site Internet

ÉLUS LOCAUX

Planifier, gérer et promouvoir la transition écologique et énergétique.



Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les notions liées à la transition écologique et énergétique des différentes politiques publiques.
- Être en mesure de maîtriser les différents enjeux écologiques et énergétiques au niveau local, y compris financièrement.
- Apprendre à construire et à piloter un modèle solide et durable en gouvernance partagée face aux enjeux actuels.
- Identifier et appréhender les outils et financements publics de la transition.
- Planifier et concevoir des actions adaptées et viables.

Durée et tarif de la formation

D'une durée de 7 heures en présentiel ou de plusieurs sessions à distance, cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Le tarif varie selon le commanditaire et le mode de financement : [contactez-nous](#).



A distance : 17/06/2023 et 08/07/2023

En présentiel : 17/06 et 15/07/2023

Possibilité d'ajouter d'autres dates si suffisamment d'élus

Méthodes mobilisées

- Un exposé clair et synthétique.
- Diffusion d'un support pédagogique powerpoint.
- Interaction avec les participant·e·s.
- Atelier avec études de cas récents de projets.
- Outils : contenu, éléments de langages, plan d'actions.



Modalités d'évaluation

- Évaluation de début et de fin de formation pour validation des acquis.
- Rapport d'évaluation et de satisfaction de la formation
- Attestation de participation

Retrouvez l'ensemble du programme sur notre site Internet

ÉLUS LOCAUX

Lois de finances : piloter la nouvelle donne financière



Objectifs pédagogiques :

- Savoir lire et comprendre les principes et articulations budgétaires, connaître les grandes étapes de l'année budgétaire.
- Comprendre les enjeux politiques et économiques de l'outil budgétaire. Déchiffrer et exploiter politiquement un document budgétaire.
- Appréhender l'actualité du sujet à la suite des lois de finances : impact sur les finances locales et sur la gestion courante de la commune et les nouvelles exigences.
- Savoir participer à défendre ou contre-argumenter le budget de votre collectivité.

Durée et tarif de la formation

D'une durée de 7 heures en présentiel ou de plusieurs sessions à distance, cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Le tarif varie selon le commanditaire et le mode de financement : [contactez-nous](#).



A distance : 17/06/2023 et 08/07/2023
En présentiel : 17/06/2023 et 15/07/2023
Possibilité d'ajouter d'autres dates si suffisamment d'élus

Méthodes mobilisées

- Un exposé clair et synthétique.
- Diffusion d'un support pédagogique powerpoint.
- Interaction avec les participant·e·s.
- Atelier avec études de votre budget ou d'un exemple.
- Outils : contenu, éléments de langages, plan de valorisation ou de contre-argumentation.
- Évaluation de début et de fin de formation pour validation des acquis.
- Rapport d'évaluation et de satisfaction de la formation
- Attestation de participation



Modalités d'évaluation

Retrouvez l'ensemble du programme sur notre site Internet

ÉLUS LOCAUX

Projet(s) de territoire : (re)lancer la nouvelle donne participative



Objectifs pédagogiques :

- Comprendre l'historique des lois et la réglementation de la concertation publique : obligations et possibilités.
- Être en mesure de maîtriser les règles et les principes de la concertation publique.
- Apprendre à piloter une relation de confiance avec le·la citoyen·ne, impulser le débat public et savoir mettre en œuvre un plan d'actions de démocratie participative.
- Animer une concertation publique, redynamiser les instances participatives physiques et s'appuyer sur des outils numériques innovants.

Durée et tarif de la formation

D'une durée de 7 heures en présentiel ou de plusieurs sessions à distance, cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Le tarif varie selon le commanditaire et le mode de financement : [contactez-nous](#).



A distance : 17/06/2023 et 08/07/2023
En présentiel : 17/06/2023 et 15/07/2023
Possibilité d'ajouter d'autres dates si suffisamment d'élus

Méthodes mobilisées

- Un exposé clair et synthétique.
- Diffusion d'un support pédagogique powerpoint.
- Interaction avec les participant·e·s.
- Ateliers pratiques avec études de situation.
- Outils : contenu, support de communication, éléments de langages, plan d'actions.



Modalités d'évaluation

- Évaluation de début et de fin de formation pour validation des acquis.
- Rapport d'évaluation et de satisfaction de la formation
- Attestation de participation

Retrouvez l'ensemble du programme sur notre site Internet

ÉLUS LOCAUX

Maîtriser la nouvelle donne numérique et ses outils de gestion



Objectifs pédagogiques :

- Comprendre l'utilité et savoir exploiter de manière adaptée les outils de communication sur Internet.
- Appréhender l'écosystème des réseaux sociaux et gérer ou faire gérer son identité numérique et sa e-réputation. Maîtriser les codes et les bonnes pratiques.
- Comprendre les outils CRM, gestion des relations (ex: Novagouv) et l'exploitation des données (RGPD).
- Utiliser à bon escient les outils de mobilisation (ex: Qomon) et les civic tech (participation citoyenne).

Durée et tarif de la formation

D'une durée de 7 heures en présentiel ou de plusieurs sessions à distance, cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Le tarif varie selon le commanditaire et le mode de financement : [contactez-nous](#).



A distance : 17/06/2023 et 08/07/2023

En présentiel : 17/06/2023 et 15/07/2023

Possibilité d'ajouter d'autres dates si suffisamment d'élus

Méthodes mobilisées

- Un exposé clair et synthétique.
- Diffusion d'un support pédagogique powerpoint.
- Interaction avec les participant·e·s.
- Ateliers pratiques avec études de situation.
- Outils : contenu, support de communication, éléments de langages, plan d'actions.



Modalités d'évaluation

- Évaluation de début et de fin de formation pour validation des acquis.
- Rapport d'évaluation et de satisfaction de la formation
- Attestation de participation

Retrouvez l'ensemble du programme sur notre site Internet



Pour nous contacter :



contact@gestionslocales.fr

Téléphone : **09 53 34 28 34**

Suivez-nous :



[gestionslocales.fr](http://www.gestionslocales.fr)



[gestions locales](https://www.facebook.com/gestionslocales)



[@gestionsLoc](https://twitter.com/gestionsLoc)



[gestionslocales](https://www.linkedin.com/company/gestionslocales)

Gestions Locales SAS

- 16 Bd Saint-Denis 75 010 Paris ▪ +33 953 342 834 ▪
- SAS au capital de 7 622 € ▪ TVA FR91352317671 ▪
 - NDA 11756281375 Préfecture Ile-de-France ▪
 - RCS Paris B352 317 671 ▪ NAF 7022Z ▪